

SMART TERRITOIRES ET INTELLIGENCE COLLECTIVE EN ILE-DE-FRANCE



UN PROJET COLLECTIF
DES ÉLÈVES INGÉNIEURS EN CHEF TERRITORIAUX
DE LA PROMOTION JULES VERNE



Christine COSTECALDE

Lucile FISSOLO

Julien GALLIENNE

Vyasasai RAMANY



LA MISSION

CONTRIBUER À LA SRI

Identifiant le secteur du numérique comme un levier majeur d'innovation, de développement économique et de création d'emplois, la Région Ile-de-France a souhaité conforter sa position de Région leader dans ce domaine, s'affirmant comme une véritable Smart Région de rayonnement international. Pour répondre à cette ambition, elle a lancé en 2017 le programme Smart Région Initiative (SRI). La mission des élèves ingénieurs en chef, rattachée à la Direction de l'Aménagement, intégrée au Pôle Cohésion Territoriale était de permettre au Pôle d'apporter sa contribution à la SRI.

Cette mission s'est déclinée en trois grandes phases :

- La réalisation d'un **état des lieux** s'appuyant sur 52 entretiens d'acteurs et des études bibliographiques, ainsi que sur un benchmark national et international réalisé pour 28 territoires.
- L'élaboration d'une **stratégie ensemble régionale**, consistant à :
 - > Miser sur des opérations « vitrines » par le biais d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

et inciter au partage d'expériences,

- > Entraîner des territoires franciliens moins actifs mais ayant des facteurs de succès,
- > Sensibiliser des territoires aux intérêts et bénéfices du Smart pour les mobiliser dès que possible.

- La réalisation de l'**AMI Smart territoires** (livrable principal), incluant une phase de sourcing (bottom-up) auprès des porteurs de projets potentiels. Les données issues des expérimentations alimenteront la plateforme 3D régionale en cours de construction dans le cadre de la SRI. L'objectif à terme est de disposer de données partagées massivement, principalement pour susciter l'intérêt de développeurs (publics et privés) de nouveaux services.

Afin que l'AMI Smart territoires proposé ait un impact lisible sur le territoire francilien, il a été **resserré autour de cinq thématiques prioritaires** pour la Région : la transition énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air, la résilience et la gestion de crise face aux inondations, l'aménagement durable et la préservation des espaces verts et naturels, l'amélioration des outils et pratiques d'aménagement stratégique et opérationnel.



LE TÉMOIGNAGE

CÉDRIC VERPEAUX, CAISSE DES DÉPÔTS
RESPONSABLE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS INNOVANTS ET TERRITORIAUX, DIRECTION DE L'INVESTISSEMENT



« UNE PRISE DE REcul TOUT EN RESTANT
CONNECTÉS À LA RÉALITÉ. »

Quel est votre avis sur la mission réalisée par l'équipe ?

Le travail réalisé me paraît pertinent à plusieurs égards. D'une part il s'appuie sur un travail de benchmark et d'entretiens qui permet de faire un état de l'art du sujet. D'autre part, ce travail apporte un regard et une perspective stratégique tout en proposant des pistes d'actions opérationnelles.

Quelle est, selon vous, la spécificité du regard et de l'apport des ingénieurs en chef formés à l'INET ?

Les ingénieurs en chef apportent une prise de recul tout en restant connectés à la réalité et aux contraintes opérationnelles.

Quel est votre regard sur les ingénieurs en chef INET ?

Les ingénieurs en chef de l'Inet arrivent avec une expérience professionnelle et opérationnelle déjà significative, ce qui leur permet sûrement de travailler/étudier pendant 1 an à l'Inet avec un supplément de vision et de mise en perspective sur leurs travaux et enseignements. Cela leur sera bénéfique pour leurs futures missions.

POUR TRANSFÉRER L'EXPÉRIENCE

Les points méthodologiques suivants sont transférables sur d'autres contextes régionaux voire infrarégionaux (Départements et EPCI) :

- L'appui sur l'intelligence collective et la création d'un réseau de partage de la connaissance, notamment des soumissionnaires à l'AMI. L'échelle régionale semble être la plus pertinente pour créer un **réseau d'échanges entre les acteurs du territoire**.
- L'utilisation d'une **matrice multicritère** (enjeux politiques, actualité, sondages citoyens...) pour identifier les thématiques à prioriser dans le cadre de l'AMI. Cela permet de tenir compte de la transversalité de la démarche qui s'articule autour de nombreuses politiques publiques au sein d'une même collectivité (ici la Région).
- L'utilisation d'une **approche bottom-up** de la phase de sourcing auprès des bénéficiaires potentiels de l'AMI pour confirmer l'intérêt des territoires pour la démarche régionale proposée.
- Le développement d'une **démarche partenariale** avec la Caisse des Dépôts pour créer un effet levier et optimiser les financements de la réalisation du projet.

LES CHIFFRES

QU'EST-CE QU'UN SMART TERRITOIRE ?

La définition d'un Smart territoire élaborée dans le cadre de la mission s'articule autour de 4 axes :

- Axe 1 : toute action jugée **innovante** à l'échelle du territoire considéré (l'innovation pouvant être considérée au sens large : technique, technologique, organisationnelle, sociale, etc.),
- Axe 2 : une **démarche partenariale** au niveau institutionnel et/ou avec des acteurs privés, s'appuyant sur une ingénierie adaptée,
- Axe 3 : la collecte, le traitement et le **partage dynamiques de données** entre les acteurs,
- Axe 4 : **l'inclusion du citoyen** au-delà de la définition des besoins, pour l'accès aux données et pour le processus décisionnel.

CHIFFRES CLÉS

- « C'est également une opportunité formidable pour les entreprises françaises, championnes des métiers de la ville mais également PME et start-up, car le marché mondial est estimé entre 400 et 1600 Md\$ à l'horizon de 2020. »
(Rapport Belot, De la smart city au territoire d'intelligence(s), L'avenir de la smart city, avril 2017)
- Quelques exemples d'actions concrètes réalisées en France :
 - > **Eurométropole de Strasbourg : mise en place d'un observatoire du stationnement.**
Investissement de 350 k€, bénéfices pour la collectivité de 20 M€ sur 10 ans (Évaluation socio-économique appliquée à la ville intelligente par Citizing et Open Citiz, novembre 2017)
 - > **Département du Nord : pilotage de la consommation de fluides dans les bâtiments.**
Investissement de 2 M€, bénéfices de 3,70 M€ sur 10 ans. (Évaluation socio-économique appliquée à la ville intelligente par Citizing et Open Citiz, novembre 2017)
 - > **Ile-de-France : 621 tiers-lieux.**
Objectif 100 % de lycées numériques d'ici 2020.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sophie HUON,

Directrice de l'Aménagement par intérim,
Chef du Service Innovation
et Partenariats Opérationnels,
Sophie.HUON@iledefrance.fr

LIRE LA SYNTHÈSE
DU RAPPORT DE STAGE